

ANALYSE DES RÉPONSES

NOUS AVONS LANCÉ FIN MARS UN SONDAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES DE L'ENVIRONNEMENT. VOICI UNE ANALYSE NON EXHAUSTIVE DES RESULTATS OBTENUS

AXE	RÉSULTATS	COMMENTAIRES NOTES
Nombre de répondants	101 répondants de la filière environnementale.	Résultats obtenus en une semaine.
Secteurs prédominants ayant répondu	<ul style="list-style-type: none">• Eau : 27,4%• Matières résiduelles et dangereuses : 29,67%• Restauration après sinistre : 18,68%• Services-conseils en environnement : 30,77%• Développement durable : 23,08%	3 sous-secteurs font partie des services essentiels.
Concentration des répondants – régions administratives	<ul style="list-style-type: none">• Montréal : 32,9%• Montérégie : 23,8%• Capitale Nationale : 23%• Laurentides : 19,78%• Laval : 17,58%	La concentration des répondants est représentative de la concentration des entreprises de la filière environnementale en général.
Nombre d'employés des répondants	<ul style="list-style-type: none">• 1 à 10 : 30.77%• 10 à 50 : 35.16%• 50 à 100 : 16.48%• 100 à 500 : 15.38%• 500 et plus : 2.20%• 65,93% des répondants ont de 1 à 50 employés.	Notre secteur est composé de près de 80% d'entreprises de moins de 50 employés, d'où la représentation des répondants (source diagnostic industriel et de main-d'œuvre de la filière environnementale - 2016).

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

Il y a un mois, 63,4% des entreprises de notre secteur étaient en croissance et 30,5 % d'entre elles étaient stables.

Aujourd'hui 50,5% des entreprises sont en décroissance et 28,7% d'entre elles, sont stables.

Ces données reflètent que certains sous-secteurs sont des « services essentiels » (par exemple, collecte de déchet et recyclage ou traitement de l'eau), ce qui crée moins d'impacts sur les activités de ces entreprises. Cependant, les sous-secteurs des *services-conseils environnementaux*, de la *biodiversité*, *construction écologique* et des *laboratoires* sont plus affectés par la crise sanitaire.

La majorité des entreprises vivent des impacts négatifs sur les ressources humaines :

- Mises à pied temporaires, plus marquées dans certains secteurs (63,4% des répondants) ;
- Les travailleurs sont anxieux, refusent de travailler dans certains cas ;
- Réorganisation du travail pour ceux qui restent ;
- Réaménagement des tâches et des lieux de travail ;
- Mesures de sécurité et d'hygiène en entreprise afin de préserver la santé de ceux qui travaillent ;
- Le télétravail est possible dans certaines entreprises, mais pas celles liées à des services essentiels ;
- Peu de présence de travail partagé (85,6% des répondants) ;
- Réduction du nombre d'heures de travail (65,4% des répondants).

IMPACTS SUR LES AUTRES SERVICES

La crise du COVID-19 a des impacts sur les ventes, la liquidité, ainsi que la matière première disponible aux entreprises. Il est suggéré de faire des liens entre les entreprises de services essentiels et leurs fournisseurs afin que celles-ci puissent exécuter le service essentiel. Le gouvernement dispose d'une liste et d'un plan officiel en cas de récurrence de la crise sanitaire. On doit moins improviser et penser aux liens d'affaires possibles entre les organisations. Lors de la relance progressive, penser aux entreprises (et à leurs fournisseurs) qui devront offrir des services « d'après crise », afin qu'ils reprennent les opérations.

Approvisionnements	72.53%
Fabrication	51.65%
Fonds de roulement/liquidités	83.52%
Ventes	81.32%
Livraisons	56.04%
Fermeture imminente de l'entreprise	62.64%

Parmi les Impacts...

- Problèmes de liquidité (fonds de roulement)
- Les clients ne payent pas leurs factures
- Crédit restreint
- Approvisionnement pour les entreprises de services essentiels (pièces pour les camions de collecte, produits de décontamination, matériel de laboratoire)

MESURES POUVANT ÊTRE MISES EN PLACE POUR AIDER LES ENTREPRISES

- Subventions salariales pour éviter la mise à pied des employés confinés à domicile : 62.64% des répondants.
- Subvention salariale pour les employés en quarantaine forcée (retour de voyage, proximité avec quelqu'un d'infecté, qui doit prendre soin des enfants à la maison, etc.) : 31.87% des répondants.
- **Programme « clé en main » de gestion des risques biologiques en entreprise (transmission des virus), visant à maintenir les employés au travail : 19,78% des répondants.**
- Subvention pour le soutien aux coûts fixes des entreprises (hypothèque, électricité, inventaires, etc.) : 62.64% des répondants.
- Prêt sans intérêt et sans garantie pour soutenir la fermeture temporaire : 45.05% des répondants.
- Subvention pour l'informatisation des systèmes et infrastructures.
- Soutien financier pour les organismes en environnement qui devront soutenir la communauté de demain.
- Directives claires et flexibilité du ministère de l'Environnement.
- Travailler ensemble et non en silo.
- Relance en intégrant les notions d'environnement dans les choix. Par exemple : programme d'infrastructures intégrant les infrastructures naturelles (milieu humide, restauration...).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Considérant la situation de crise du COVID-19 et le nombre de répondants obtenus en une semaine (91), nous sommes satisfaits des conclusions et du taux de participation. Nous constatons grâce à notre lien étroit avec les entreprises de la filière environnementale que le soutien pour la relance pose de nombreux enjeux, qui sont différents, selon que les entreprises font partie des services essentiels ou non. Nous cogitons actuellement sur un parcours de formations et de soutien auprès de nos entreprises qui visera non seulement les employés de nos sous-secteurs, mais aussi les gestionnaires qui sont également très concernés par la crise actuelle et la relance à venir.

NB

EnviroCompétences a initié ce sondage afin de connaître les enjeux et problématiques que la crise du COVID-19 fait vivre aux entreprises du secteur de l'environnement en regard de la main-d'œuvre. Notre objectif était d'amasser le plus d'informations possible venant de l'industrie de l'environnement afin de fournir aux autorités concernées les renseignements importants à jour. Ce sondage a été envoyé à une partie de notre base de données via un formulaire Survey Monkey. Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété d'EnviroCompétences. Il est interdit d'en modifier le contenu ou d'utiliser son contenu sans l'accord d'EnviroCompétences.

ENVIROCOMPETENCES

EnviroCompétences est le comité sectoriel de main-d'œuvre en environnement et un des 29 comités sectoriels au Québec. Le rôle des CSMO comporte trois mandats inter reliés et dynamiques : voir à la formation continue et à la qualification professionnelle, soutenir et encourager les bonnes pratiques de gestion des ressources humaines et contribuer à la connaissance de leur marché du travail. La légitimité des actions des CSMO vient de leur ancrage direct dans la réalité du marché du travail, ce que révèle la composition de leur conseil d'administration et la diversité des participants lors des diverses rencontres publiques au cours de l'année.

Site internet : www.envirocompetences.org